

Validez votre DPC 2018 lors du congrès des pharmaciens !

L'Utip propose, aux pharmaciens inscrits au Congrès de Strasbourg, de valider leur DPC en participant à la session :

**« Patients âgés et bilans partagés de médication. Pourquoi ? Comment ?
L'officinal en première ligne »**

le dimanche 21 octobre 2018 à 14 heures

Ce programme intégré de DPC N°12401800018 est conforme aux méthodes HAS et se décompose en 2 actions (Action cognitive et Evaluation des pratiques) et 4 étapes :

1
Etape 1 - Non présentiel : Auto-évaluation initiale des pratiques professionnelles et des besoins en formation pour le programme DPC comportant cas cliniques et questions à choix multiples

2
Etape 2 – Présentiel : Session congrès (durée 3 heures 30) : correspondant à l'acquisition et au perfectionnement des connaissances ainsi qu'à une analyse et évaluation des pratiques professionnelles

3
Etape 3 – Non présentiel : Evaluation des pratiques professionnelles Suite à la partie présentielle, évaluation de son impact sur les pratiques professionnelles Son objectif : permettre aux participants d'identifier les difficultés rencontrées, les démarches entreprises et d'envisager les propositions d'amélioration

4
Etape 4 – Non présentiel : Mise en place et suivi d'actions d'amélioration : Son objectif : favoriser les échanges réguliers au sein de l'équipe officinale pour conforter les points de vue individuels, partager les expériences et analyser collectivement les données en contribuant à l'amélioration générale des pratiques

Pour participer à ce programme DPC :

Pour les pharmaciens titulaires : avoir créé son compte sur www.mondpc.fr

Pour vous inscrire : Compléter le bulletin d'inscription joint et le renvoyer par fax ou par mail

- Fax : 05.61.63.10.22
- Mail : info@formutip.fr

Pour les pharmaciens adjoints : contactez-nous directement

- Tél : 05.61.63.18.37

**PATIENTS AGES ET BILANS PARTAGES DE MEDICATION. POURQUOI ?
COMMENT ? L'OFFICINAL EN PREMIERE LIGNE
STRASBOURG – 21 octobre 2018
CONGRES DES PHARMACIENS 2018**

Programme de la formation

13h45-14h00	Accueil par Alain Guillemot, président de l'UTIP
14h00-14h10	Maladies chroniques et personnes âgées : état des lieux, Danielle Roquier-Charles pharmacien, membre de l'Académie nationale de pharmacie
14h10-14h40	Objectifs et actions du bilan de médication partagé, Danielle Roquier-Charles
14h40-15h25	Le sujet âgé en médecine de ville : facteurs de vulnérabilité, facteurs de risque d'évènement iatrogène médicamenteux, médicaments à risque, facteurs d'entrave à l'observance, Pr Muriel Rainfray (Pôle gérontologie clinique CHU Bordeaux)
15h25-16h10	En pratique (cas patient), analyse pharmaceutique des traitements médicamenteux d'un patient et entretien conseil, Pr Christine Fernandez (professeur de pharmacie clinique Faculté de pharmacie Paris-Sud, Chef de Sce pharmacie, hôpital Saint-Antoine Paris)
16h40-17h00	Bilan de médication : comment je m'organise à l'officine, Julien Gravoulet (pharmacien praticien officinal)
17h00-17h15	Les dix points clés pour réussir un bilan de médication, Alexandra Gaertner (pharmacien praticien officinal)
17h15-17h35	Table ronde interactive avec la salle : optimisation du bilan partagé de médication en médecine de ville et collaboration médecins traitants/pharmaciens
17h35-17h45	Conclusion

Cette formation est prise en charge par l'ANDPC pour les Titulaires et est offerte pour les Pharmaciens Adjointes.

BULLETIN D'INSCRIPTION - A RETOURNER OBLIGATOIREMENT

A FORM'UTIP pour valider votre inscription

PAR FAX AU 05 61 63 10 22 ou PAR MAIL : info@formutip.fr

Patients âgés et bilans de médication – Le 21 octobre 2018 - STRASBOURG

Nom et Prénom du participant :

Fonction :N° RPPS (si Pharmacien).....

Nom et Prénom du Titulaire :N° RPPS.....

Adresse de la Pharmacie :

CP / / / / / Ville :

Tel :Fax :Email :